



# SOUTENEZ L'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE EN ACHETANT DES BRIOCHES

Dans le cadre de la 16<sup>ème</sup> édition de « La Fête du Sourire » qui se déroulera le 2 juin 2018, la délégation APF du Morbihan organise une manifestation sur le port de Vannes placée sous le signe de la convivialité et du partage.

A cette occasion, nous nous permettons de vous solliciter à travers une vente de brioches. Pour éviter de commander des produits qui ne seraient pas vendus, nous mettons en place une **prévente jusqu'au 15 mai 2018.**

Le retrait des brioches pourra s'effectuer :

- Lors du village d'animations sur Vannes le 2 juin.
- En Délégation jusqu'au 11 juin 2018 inclus.



- Brioche tressée pur beurre (600g) : à 6 € l'unité

APF - Délégation du Morbihan : 8 Rue des Frères Lumières 56000 Vannes

## **COUPON à CONSERVER pour pouvoir retirer vos brioches**

NOMBRE DE BRIOCHES COMMANDEES :

Brioche Tressée Pur Beurre : 6 € x ..... = .....€

Réglé le ..... Par :<sup>(1)</sup> Espèce Chèque (à l'ordre de l'APF)

✂ .....  
.....

## **BON DE COMMANDE—à retourner SVP accompagné du règlement**

NOM : ..... PRENOM : .....

N° tél. : ..... Mail : .....

NOMBRE DE BRIOCHES COMMANDEES :

Brioche Tressée Pur Beurre : 6 € x ..... = .....€

REGLEMENT PAR : <sup>(1)</sup> Espèce Chèque (à l'ordre de l'APF)

Date

Signature

<b>Lieu de retrait</b>
<input type="checkbox"/> Vannes (2 juin)
<input type="checkbox"/> En Délégation

<sup>(1)</sup> Rayer la mention inutile